

Dépôt : Yves Cruchten
10.11.2021

*Débat sur la politique
européenne et étrangère*

3

Motion

Débat sur la politique étrangère et européenne

La Chambre des Député-e-s,

- Considérant que la sécurité internationale continue d'être menacée par une grande variété de risques et que de nouveaux défis et menaces, tels que le changement climatique, la cybercriminalité, la désinformation ou les pandémies se rajoutent aux conflits classiques ;
- Estimant dans ce contexte sécuritaire qu'un système multilatéral et une coopération internationale forts, avec les Nations Unies au centre, sont essentiels ;
- Estimant qu'une Union européenne forte et unie joue un rôle primordial dans le système international, notamment dans la défense des valeurs fondamentales ;
- Considérant que l'Union européenne et l'OTAN doivent se doter des moyens pour faire face aux défis sécuritaires du futur et qu'elles jouent des rôles complémentaires dans ce contexte ;
- Se félicitant de l'élection du Luxembourg, pour la première fois, au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2022-2024 ;
- Considérant que la pandémie de Covid-19 a montré que l'acquis de l'Union européenne, et notamment l'acquis Schengen et les quatre libertés de circulation, est fragile ;
- Notant que les régions transfrontalières au sein de l'UE ont été les plus durement frappées par les restrictions temporaires de circulation ;
- Estimant que la pandémie de Covid-19 ne sera vaincue que lorsque tous les habitants du globe auront accès à la protection conférée par la vaccination ;
- Considérant que la gestion de la pandémie illustre la nécessité d'une architecture mondiale de santé robuste, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé, pour faire face aux prochains défis sanitaires globaux ;

Invite le Gouvernement,

- à maintenir son engagement résolu en faveur du multilatérisme et de la coopération internationale à tous les niveaux et à poursuivre son soutien aux organisations internationales ;
- à œuvrer, au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la promotion et la défense des droits de tous les êtres humains, en mettant en œuvre ses priorités de campagne pour la défense de l'État de droit et de la société civile, pour le développement durable et l'action climatique fondés sur les droits humains, pour l'égalité des genres et la lutte contre les discriminations et pour la protection et la promotion des droits des enfants ;
- à s'engager pleinement dans les travaux en cours à l'Organisation mondiale de la Santé pour préparer l'humanité aux prochaines crises sanitaires, y compris à travers l'élaboration d'un Traité sur les pandémies ;
- à continuer ses efforts pour contribuer à une mise à disposition équitable du vaccin contre le coronavirus à travers le monde ;
- à contribuer à l'élaboration de la boussole stratégique de l'Union européenne et du concept stratégique de l'OTAN en veillant à une analyse équilibrée des menaces et des défis auxquels les deux organisations sont confrontées ;
- à veiller à ce que l'Union européenne tire les bonnes leçons de la pandémie du Covid-19, en renforçant la résilience et en investissant dans une reprise équitable et juste ;
- A contribuer à une meilleure prise en compte des vulnérabilités des communautés transfrontalières au sein de l'UE ;
- à défendre l'acquis Schengen et les libertés de circulation, et à contribuer à renforcer et à approfondir le Marché unique européen ;
- à continuer de défendre l'État de droit et les libertés fondamentales au sein de l'Union européenne ;
- à œuvrer pour la pleine mise en œuvre des engagements pris par les États parties de l'Accord de Paris à la Conférence COP26 de Glasgow pour lutter contre le réchauffement climatique.


A. Winkler


Soren CLERENT


Yves Crochard


Stéphanie Aupiais


Grégoire GUSTY